

Règlement officiel du concours FedExCup Getaway (le « Règlement »)
Aucun achat n'est requis pour participer ou pour gagner.

- 1. Admissibilité :** Le concours FedExCup Getaway (le « Concours ») s'adresse aux résidents légaux des cinquante (50) États des États-Unis, du district de Columbia et du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur État/juridiction de résidence à la date de leur participation. Le Concours est également ouvert aux entreprises qui sont légalement enregistrées et exploitées dans les cinquante (50) États des États-Unis, dans le district de Columbia et au Canada. Les propriétaires d'entreprise ou les employés autorisés qui participent au nom de l'entreprise doivent être des résidents légaux des 50 États des États-Unis, du district de Columbia (« États-Unis ») ou du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur État/juridiction de résidence à la date de leur participation. Les employés de Federal Express Corporation (« Commanditaire »), Don Jagoda Associates (« Administrateur »), Counterpart Communication Design, PGA TOUR® ENTERPRISES, LLC, et chacune de leurs sociétés mères et affiliées respectives (collectivement avec le Commanditaire, l'Administrateur, la Conception de la communication de l'homologue, PGA TOUR® ENTERPRISES, LLC, les « Parties à la Promotion ») ainsi que la famille immédiate (conjoint, parents, frères et sœurs et enfants) et les membres du ménage de chacun de ces employés ne sont pas admissibles. Sous réserve de toutes les lois et réglementations applicables. Nul en dehors des 50 États des États-Unis, du District de Columbia, du Canada et là où la loi l'interdit. Les personnes ou les entreprises admissibles qui participent au Concours seront appelées « Participant », « vous » ou « votre » dans le présent Règlement. La Participation constitue l'accord total et inconditionnel du Participant au présent Règlement et aux décisions du Commanditaire et/ou de l'Administrateur, qui sont définitives et exécutoires pour toutes les questions relatives au Concours. L'admissibilité à gagner un prix dépend du respect de toutes les exigences mentionnées dans le présent document. Le compte FedEx (si vous en avez un) doit être en règle, tel que déterminé par le Commanditaire à sa seule discrétion.
- 2. Calendrier du Concours :** Le Concours commence le 21 août 2025 à 10 h heure de l'Est (« HE ») et se termine à 17 h HE le 30 septembre 2025 (« Période du Concours »).
- 3. Comment participer au Concours :** Pendant la Période de Concours, en tant que Participant admissible disposant d'un compte FedEx, vous pouvez vous inscrire à l'adresse suivante : fedex.ca/fedexcupsweeps-fr en remplissant tous les champs obligatoires du formulaire d'inscription à l'écran, y compris en fournissant votre numéro de compte FedEx individuel ou d'entreprise, pour recevoir une (1) participation au Concours (la « Participation au Concours »). Plusieurs Participants peuvent être inscrits avec le même numéro de compte FedEx. Une adresse courriel ne peut être utilisée qu'une seule fois. Vous ne pouvez pas saisir la même adresse courriel avec différents comptes FedEx. En enregistrant un numéro de compte FedEx en tant que particulier ou en tant qu'entreprise, vous affirmez et reconnaissez que vous êtes le propriétaire ou le représentant autorisé du numéro de compte FedEx et que vous êtes autorisé à le saisir à l'aide de ce numéro de compte. Si vous n'avez pas de compte FedEx et que vous ne souhaitez pas vous inscrire à un compte, mais que vous souhaitez participer au Concours, vous pouvez écrire à la main votre nom complet, le nom de votre entreprise (le cas échéant) et votre adresse courriel sur une feuille de papier de 3 po x 5 po et l'envoyer par la poste dans une enveloppe distincte, adressée à la main et suffisamment affranchie pour être envoyée aux États-Unis à l'adresse suivante : Participation au Concours FedExCup Getaway, P.O. Box 7703, Melville, NY 11775-7703 USA. Limite d'une (1) Participation au Concours par Participant, quelle que soit la méthode de participation. Toutes les Participations au Concours doivent être complètes et leurs cachets de la poste doivent indiquer une date avant le 30 septembre 2025. Elles doivent être reçues avant le 8 octobre 2025 pour être admissibles. Les Participations au Concours par la poste reproduites mécaniquement ou automatisées ne sont pas admissibles.

Il y a trois (3) façons d'obtenir des participations supplémentaires après l'obtention d'une Participation au Concours :

- 1) Effectuer un envoi FedEx admissible : Une fois inscrits, les Participants peuvent obtenir des participations supplémentaires (comme décrit ci-dessous) en effectuant des envois FedEx admissibles comme indiqué dans le tableau ci-dessous (« envois ») à l'aide d'un numéro de compte FedEx valide et admissible qui a été inscrit au Concours et qui est en règle, tel que déterminé par le Commanditaire à sa seule discrétion.

Expéditions admissibles pour les Comptes basés aux États-Unis

Services d'expédition FedEx admissibles (États-Unis)	Participations supplémentaires
Première internationale de FedExMD	4

Fret PriorityMD international FedEx	4
Fret EconomyMD international FedEx	4
FedExMD International Connect Plus	4
Inscription au programme FedEx Rewards	4
FedEx One RateMD	3
FedEx First OvernightMD	3
Fret FedEx 1DayMD	3
FedEx International PriorityMD	3
FedEx International PriorityMD Express (IPE)	3
FedEx Priority OvernightMD	2
FedEx International GroundMD	2
Fret FedEx 2DayMD	2
FedEx FreightMD Priority	2
FedEx Fret Direct	2
FedEx Standard de nuitMD	1
FedEx Économique ExpressMD	1
FedEx 2DayMD	1
FedEx 2DayMD matin	1
FedEx GroundMD	1
FedEx Ground MultiweightMD	1
FedEx GroundMD Economy	1
FedEx Home DeliveryMD	1
Fret FedEx 3DayMD	1
FedEx FretMD Économique	1
FedEx International Priority DirectDistributionMD	1
FedEx International EconomyMD	1
Envoi FedEx Ship ManagerMD admissible aux expéditions fedex.com	1

Expéditions admissibles pour les comptes basés au Canada

Services d'expédition admissibles FedEx (Canada)	Participations supplémentaires
Fret prioritaire international FedEx®	4
Fret FedEx® International Express	4
Fret FedEx® International Economy	4
Fret différé FedEx® International	4
FedExMD International Connect Plus	4
FedEx International PremiumMC	4
Première internationale de FedExMD	4
FedEx International PriorityMD	3
FedEx International Priority ExpressMD	3

FedEx First OvernightMD	3
Fret FedEx 1DayMD	3
FedEx Priority OvernightMD	2
FedEx International Ground MC	2
FedEx Freight Priority	2
FedExMD International Economy	1
Solutions de surface FedEx® International DirectDistribution	1
FedEx Standard OvernightMC	1
Fret FedEx International Priority DirectDistributionMD	1
FedEx International Priority DirectDistributionMD	1
FedEx GroundMD	1
FedEx Freight EconomyMD	1
FedEx EconomyMD	1
FedEx 2DayMD	1

- 2) Participation par la poste : Si vous avez reçu une Participation au Concours par l'intermédiaire de votre numéro de compte FedEx, vous pouvez obtenir des participations supplémentaires en imprimant à la main votre nom complet, le nom de votre entreprise (le cas échéant), votre numéro de compte FedEx et votre adresse courriel sur une feuille de papier de 3 po x 5 po et en l'envoyant par la poste dans une enveloppe distincte, adressée à la main et suffisamment affranchie pour être envoyée aux États-Unis à l'adresse suivante : Participation en prime du Concours FedExCup Getaway, P.O. Box 7703, Melville, NY 11775-7703 USA. Si vous n'avez pas de numéro de compte FedEx et que vous avez envoyé une Participation au Concours par la poste, vous pouvez obtenir des participations supplémentaires en imprimant à la main votre nom complet, le nom de votre entreprise (le cas échéant) et votre adresse courriel sur une feuille de papier de 3 po x 5 po et en l'envoyant par la poste dans une enveloppe distincte, adressée à la main et suffisamment affranchie pour être envoyée aux États-Unis à l'adresse suivante : Participation en prime du Concours FedExCup Getaway, P.O. Box 7703, Melville, NY 11775-7703 USA. Limite d'une (1) participation par la poste par enveloppe. Chaque participation supplémentaire par la poste équivaut à quatre (4) participations. Toutes les participations postales doivent être complètes pour être admissibles. Toutes les participations par la poste doivent porter un cachet de la poste qui date d'avant le 30 septembre 2025 et doivent être reçues avant le 8 octobre 2025. Les participations par la poste reproduites mécaniquement ou automatisées par la poste ne sont pas admissibles.
- 3) FedEx Rewards (résidents des États-Unis uniquement) : Une fois inscrits, les Participants qui résident aux États-Unis et qui sont inscrits au programme FedEx Rewards obtiendront automatiquement quatre (4) participations supplémentaires au Concours. Les Participants qui ont un compte FedEx, mais qui ne sont pas inscrits au programme FedEx Rewards, peuvent obtenir quatre (4) participations supplémentaires en s'inscrivant au programme FedEx Rewards à getrewards.fedex.com. Des conditions générales distinctes s'appliquent.

Participations canadiennes en prime (résidents du Canada uniquement) : Étant donné que le programme FedEx Rewards n'est pas offert aux résidents canadiens, ceux-ci peuvent obtenir quatre (4) participations supplémentaires lors de leur première participation postale, comme le permet l'alinéa 2) ci-dessus [pour un total de huit (8) participations lors de la première participation postale et chaque participation postale supplémentaire comptera pour quatre (4) Participations] en inscrivant à la main leur nom complet, le nom de l'entreprise (le cas échéant), le numéro de compte FedEx (s'ils en ont un) et l'adresse courriel sur une feuille de papier de 3 po x 5 po, et l'envoyer par la poste dans une enveloppe distincte, adressée à la main et suffisamment affranchie pour être envoyée aux États-Unis à l'adresse suivante : Participation en prime du Concours FedExCup Getaway, P.O. Box 7703, Melville, NY 11775- 7703 USA.

Limite de deux cents (200) participations par Participant, quelle que soit la méthode de participation ou la combinaison de méthodes de participation. En cas de différend concernant une Participation au Concours, à un envoi ou à un bulletin de participation au programme FedEx Rewards, le titulaire autorisé du compte (tel que déterminé par le propriétaire de l'entreprise, le cas échéant) du numéro de compte FedEx utilisé pour s'inscrire au Concours sera réputé être le Participant. Le « titulaire autorisé du compte » est la personne physique ou l'entreprise à qui FedEx a attribué le numéro de compte FedEx. Un gagnant potentiel peut être tenu de prouver qu'il est le titulaire autorisé du compte FedEx ou la preuve qu'il est un représentant autorisé de l'entreprise associée au numéro de compte FedEx. Tout frais d'accès et d'utilisation d'Internet normal imposé par votre fournisseur Internet service Internet s'appliquera. Une preuve d'envoi ou de soumission ne sera pas considérée comme étant une preuve de réception par le Commanditaire. Toutes les participations deviennent la propriété du Commanditaire et ne seront pas retournées.

4. Prix et valeurs au détail approximatives (« VDA ») :

Grand Prix (2) : Le gagnant choisira l'un (1) des choix suivants :

Option 1 : Un voyage de 5 jours/4 nuits pour le gagnant et un (1) compagnon de voyage au WM Phoenix Open 2026 à Scottsdale, AZ, États-Unis. Le voyage comprend le transport aérien aller-retour en classe économique, quatre (4) nuits d'hôtel (en occupation double), la location d'un VUS pour la durée du voyage, l'accès au 16th Hole Skybox pendant deux (2) jours pendant le WM Phoenix Open (y compris la nourriture et les boissons sélectionnées), 1 000 \$ US en argent de poche (remis sous forme de chèque pour le gagnant seulement), et le choix du gagnant de (a) deux (2) rondes de golf dans un club de golf spécifié par le commanditaire; (b) deux (2) services de spa dans un spa spécifié par le commanditaire; ou (c) deux (2) autres expériences comparables (en fonction de la préférence et de la disponibilité du gagnant). Le voyage doit avoir lieu en juillet 2026. La VDA de l'Option 1 est de 16 500 \$ US.

Option 2 : Un voyage de 6 jours/5 nuits pour le gagnant et un (1) compagnon de voyage au Championnat du TOUR 2026 à Atlanta, GA, États-Unis. Le voyage comprend le transport aérien aller-retour en classe économique, cinq (5) nuits d'hôtel (en occupation double), la location d'un VUS pour la durée du voyage, deux (2) laissez-passer pour le salon Starter pour deux (2) jours du Championnat TOUR (y compris la nourriture et les boissons sélectionnées), les sièges réservés sur le terrain du salon First Floor pour accéder aux quatre (4) jours, 1 000 \$ US en argent de poche (remis sous forme de chèque pour le gagnant seulement) et choix du gagnant de (a) deux (2) rondes de golf dans un club de golf désigné par le commanditaire; (b) deux (2) services de spa dans un spa spécifié par le commanditaire; ou (c) deux (2) autres expériences comparables (en fonction de la préférence et de la disponibilité du gagnant). Le voyage doit avoir lieu en août 2026. La VDA de l'Option 2 est de 19 500 \$ US.

Option 3 : Un voyage de 6 jours/5 nuits pour le gagnant et un (1) compagnon de voyage au Genesis Scottish Open 2026 en Écosse. Le voyage comprend le transport aérien aller-retour en classe économique, cinq (5) nuits d'hôtel (en occupation double), la location d'une voiture pour la durée du voyage, billets Green on 18 pour deux (2) jours pendant le Genesis Scottish Open (y compris la nourriture et les boissons sélectionnées), l'accès à la terrasse privée du green, 1 000 \$ US en argent de poche (remis sous forme de chèque pour le gagnant seulement), et le choix du gagnant de (a) deux (2) rondes de golf dans un club de golf spécifié par le commanditaire; ou (b) une visite privée de Glasgow et une (1) autre excursion (en fonction de la préférence et de la disponibilité du gagnant). Le voyage doit avoir lieu en juillet 2026. La VDA de l'Option 3 est de 13 250 \$ US.

Option 4 : Un voyage de 5 jours/4 nuits pour le gagnant et un (1) compagnon de voyage au Championnat THE PLAYERS 2026 à Ponte Vedra Beach, FL, États-Unis. Le voyage comprend le transport aérien aller-retour en classe économique, quatre (4) nuits d'hôtel (en occupation double), la location d'une voiture pour la durée du voyage, les laissez-passer d'hospitalité Players Marquee Hosted pour deux (2) jours pendant le championnat (y compris la nourriture et les boissons sélectionnées), 1 000 \$ US en argent de poche (remis sous forme de chèque pour le gagnant seulement) et le choix du gagnant de (a) deux (2) parties de golf dans un club de golf spécifié par le commanditaire; (b) deux (2) soins de spa; ou (c) deux (2) autres expériences comparables (en fonction de la préférence et de la disponibilité du gagnant). Le voyage doit avoir lieu en mars 2026. La VDA de l'Option 4 est de 11 200 \$ US.

Premiers Prix (1) : 5 000 \$ US, remis sous forme de chèque.

Deuxième prix (2) : 2 500 \$ US, remis sous forme de chèque.

Limite d'un (1) prix par Participant.

5. **Tirages :** Le gagnant sera sélectionné lors d'un tirage au sort le ou vers le 16 octobre 2025 parmi toutes les participations admissibles reçues durant la Période de Concours. Le tirage au sort sera effectué par l'Administrateur (à son bureau de Melville, New York, États-Unis), un organisme de jugement indépendant dont les décisions, qui peuvent tenir compte des commentaires du Commanditaire, sont définitives sur toutes les questions relatives à ce Concours. Les chances de gagner dépendent du nombre total de participations admissibles reçues ou dont le cachet de la poste indique une date qui correspond à la Période de Concours.
6. **Règlement général :** Le Commanditaire se réserve le droit de substituer un prix de valeur égale ou supérieure si un prix annoncé (ou une partie du prix) n'est pas disponible pour quelque raison que ce soit. Aucune substitution ou transfert de prix par le Participant/gagnant n'est autorisé, autre que celui décrit ci-dessus. Les gagnants ne recevront pas la différence en espèces entre les prix réels et leur valeur au détail approximative déclarée. Les taxes (le cas échéant) sur les prix sont à la charge des gagnants individuels/entreprises gagnantes. Les gagnants potentiels devront signer et retourner, par courriel ou par envoi prépayé FedEx, une déclaration d'admissibilité et une décharge de responsabilité/publicité (là où la loi l'exige) (« Trousse de déclaration ») dans les sept (7) jours suivant la tentative de notification, sans quoi le prix pourrait être annulé et un autre gagnant serait sélectionné. Si un gagnant gagne au nom d'une entreprise, l'employé autorisé qui s'est inscrit au nom de l'entreprise doit remplir la Trousse de déclaration et, s'il le souhaite, il peut transférer le prix à un autre employé de son entreprise et, dans ce cas, l'employé en question sera considéré comme le gagnant potentiel et devra également signer une Trousse de déclaration avant d'accepter le prix. Les Participants d'entreprise assument l'entière responsabilité de s'assurer que leur politique commerciale n'interdit pas l'attribution d'un prix à un employé avant l'acceptation du prix. Les gagnants canadiens potentiels devront répondre correctement, sans aide, à une question d'habileté mathématique limitée dans le temps afin de recevoir le prix. Le Commanditaire déterminera la compagnie aérienne et l'itinéraire de vol à sa seule discrétion. Les règlements et conditions de la compagnie aérienne s'appliquent. Aucun remboursement ou compensation ne sera effectué en cas d'annulation ou de retard d'un vol. Les voyages et les hébergements sont sous réserve de disponibilité. Le voyage est soumis aux conditions générales définies dans le présent Concours et celles définies par la compagnie aérienne choisie par le Commanditaire dans le contrat du billet du passager. Les voyages ne peuvent pas être combinés à aucune autre offre. Ils ne sont pas admissibles à des miles de grand voyageur. La location de voiture est sujette à des restrictions supplémentaires définies dans le contrat de location de voiture. Si le gagnant ne répond pas aux exigences et conditions pour la location de voiture, cette partie du prix ne sera pas attribuée et aucune autre rémunération ne sera fournie. La voiture doit être retournée avec le réservoir d'essence plein. Les compagnons de voyage doivent voyager sur le même itinéraire et en même temps que les gagnants respectifs. Si un compagnon de voyage est mineur, le gagnant doit être le parent ou le tuteur légal du compagnon de voyage. Les compagnons de voyage (ou les gagnants au nom des compagnons de voyage mineurs) doivent signer une décharge de responsabilité ou de publicité (là où la loi la permet) avant la délivrance des documents de voyage. Les gagnants et leurs compagnons de voyage doivent posséder une pièce d'identité valide avec photo émise par le gouvernement. (par exemple, permis de conduire conforme à REAL ID, carte d'identité de non-conducteur conforme à REAL ID, passeport, carte-passeport, visa, etc.) afin de voyager. Des restrictions, des conditions et des limitations de voyage peuvent s'appliquer. Le Commanditaire ne remplacera pas tout billet, bon ou certificat de voyage perdu, endommagé ou volé. La valeur réelle peut varier en fonction de la fluctuation des tarifs aériens et de la distance entre la ville de départ et la ville de destination. Toutes les autres dépenses et coûts, non expressément énumérés ci-dessus, y compris, mais sans s'y limiter, les taxes, l'assurance, les frais de téléphone, le service aux chambres et les services de blanchisserie, les dépenses personnelles, les pourboires, les divertissements, les transferts, les frais accessoires ou tout autre article non spécifiquement décrit dans le présent Règlement, tout transport non mentionné dans cette description du prix et toutes les dépenses pour l'un des éléments précédents incombent uniquement aux gagnants. Si un prix ou une notification de prix est retourné(e) et ne peut pas être livré(e), cela engendrera une disqualification et un nouveau gagnant pourra être choisi. Les gagnants d'un prix (qui ont un compte FedEx) doivent avoir un compte FedEx en règle, au moment de l'attribution du prix, tel que déterminé par le Commanditaire à sa seule discrétion. Les gagnants d'un prix doivent également être en règle avec leur employeur, le cas échéant, au moment de l'attribution du prix, sinon le prix sera annulé. Les Parties à la Promotion ne sont pas responsables des participations perdues, tardives, mal adressées, insuffisamment affranchies ou mal transcrites, ou des problèmes techniques, matériels, logiciels ou téléphoniques de toute nature, des connexions réseau perdues ou inaccessibles, ou des communications électroniques échouées, incorrectes, inexacts, incomplètes, tronquées ou retardées causées par l'utilisateur ou par tout équipement ou programme associé au ou utilisé par le Concours qui pourrait limiter la capacité de participation ou par toute erreur humaine pouvant survenir dans le contexte des participations au Concours. Le Commanditaire se réserve le droit de modifier ou d'annuler le Concours s'il est techniquement corrompu de quelque manière que ce soit, à sa seule discrétion, et d'attribuer les prix applicables parmi toutes les participations admissibles reçues/oblitérées avant l'annulation. L'acceptation d'un prix constitue une autorisation d'utiliser le nom de chaque gagnant et/ou le nom de l'entreprise gagnante (le cas échéant) à des fins promotionnelles sans autre rémunération ou autorisation, sauf là où la loi l'interdit, sans autre rémunération ou permission du gagnant ou de l'entreprise gagnante, le cas échéant. Les Parties à la Promotion n'auront aucune

responsabilité pour toute réclamation découlant de la participation à ce Concours ou de l'utilisation de tout prix attribué et n'assument aucune responsabilité pour toute blessure ou dommage causé aux Participants ou à l'ordinateur de toute autre personne lié à ou résultant de la participation à ce Concours. En recevant un prix, chaque gagnant et son compagnon de voyage respectif (le cas échéant) acceptent, en leur nom et au nom de leur entreprise (le cas échéant), de libérer, d'indemniser et de dégager de toute responsabilité les Parties à la Promotion à l'égard de toute réclamation ou cause d'action, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages corporels, décès, dommages ou pertes de biens, résultant de la participation au Concours ou de la réception ou de l'utilisation ou l'utilisation abusive d'un prix (« Réclamations »). En participant au Concours, les Participants acceptent de se plier au présent Règlement officiel et aux décisions du Commanditaire/Administrateur, qui sont finales.

7. **Litiges :** Les participants, les gagnants et les compagnons de voyage des gagnants conviennent que : (a) ils libèrent et défendent, indemniseront et dégageront de toute responsabilité les Parties à la Promotion à l'égard de toutes les Réclamations; (b) Les Réclamations découlant de ou liées à ce Concours, ou aux prix attribués, seront résolues individuellement, sans recours à aucune forme de recours collectif, et uniquement et exclusivement devant un tribunal fédéral ou d'État situé dans le comté de Shelby, Tennessee aux États-Unis; (c) Le Participant se soumet à la compétence personnelle exclusive desdits tribunaux de l'État du Tennessee pour un tel litige et renonce irrévocablement à tout droit de s'opposer à cette juridiction; (d) toutes les Réclamations, jugements et récompenses seront limités à des dommages-intérêts réels ne dépassant pas 100 \$ US, y compris les frais associés à la participation à ce Concours, mais en aucun cas les honoraires d'avocat; et (e) en aucun cas, le Participant ne sera autorisé à obtenir des récompenses pour et le Participant renonce par la présente à tous les droits de réclamer des dommages-intérêts punitifs, accessoires et consécutifs et tout autre dommage, autre que pour les dépenses réelles, et à tout droit de multiplier ou d'augmenter les dommages-intérêts. CERTAINES COMPÉTENCES N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE LA RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS. IL EST DONC POSSIBLE QUE LA LIMITATION SUSMENTIONNÉE NE S'APPLIQUE PAS À VOUS. Tous les problèmes et questions concernant l'élaboration, la validité, l'interprétation et l'applicabilité du présent Règlement, ou les droits et obligations des participants ou des Parties à la Promotion dans le cadre de ce Concours seront régis et interprétés conformément aux lois de l'État du Tennessee aux États-Unis, sans tenir compte du choix de la loi applicable ou des règles de conflit de lois (qu'il s'agisse de l'État du Tennessee, États-Unis, ou toute autre juridiction), ce qui entraînerait l'application des lois de toute juridiction autre que l'État du Tennessee aux États-Unis.
8. **Avis de confidentialité des données :** Les renseignements recueillis par le Commanditaire dans le cadre de ce Concours peuvent être utilisés par le Commanditaire conformément à l'Avis de confidentialité en ligne publié sur <http://www.fedex.com/us/security/privacy-policy-us.html> et aux lois applicables en matière de protection des données, et peuvent être fournis aux tiers du Commanditaire impliqués dans l'administration du Concours. Les tiers qui aident le Commanditaire à administrer le Concours sont autorisés à utiliser vos renseignements dans le seul but de l'administration du Concours par le Commanditaire. En sélectionnant l'option de réception de courriels promotionnels de la part du Commanditaire, le Participant accepte de recevoir des courriels de toute société d'exploitation de FedEx. Les renseignements des Participant canadiens seront transférés aux États-Unis.
9. **Gagnants :** Pour obtenir la liste des gagnants, disponible après le 17 novembre 2025 pour une période d'au moins 30 jours, envoyez une enveloppe affranchie et pré-adressée (les Canadiens peuvent envoyer par la poste une feuille de papier de 3 po x 5 po avec leur nom complet et leur adresse postale avec un affranchissement suffisant pour être envoyée aux États-Unis sans enveloppe affranchie pré-adressée) à l'adresse suivante : Les gagnants du Concours FedExCup Getaway, Dept. AN, P.O. Box 7760, Melville, NY 11775-7760 USA.
10. **Commanditaire et Administrateur :** Le Commanditaire du Concours est Federal Express Corporation, Memphis, TN 38125 USA. L'Administrateur du Concours est Don Jagoda Associates, Inc., 100 Marcus Drive, Melville, NY 11747 USA.

Ni PGA TOUR® ENTERPRISES, LLC ni ses sociétés affiliées (« Parties de TOUR ») n'auront de responsabilité pour toute réclamation découlant de la participation à ce concours ou de tout prix attribué. Les Parties de TOUR n'ont pas présenté ou commandité ce Concours d'aucune manière que ce soit.